

Réunion du Comité Directeur 19 novembre 2008

Membres absents excusés : Jean PIERRE – JF.CHALON – Ch.GUILLAUD

Michel Corniau informe les personnes présentes qu'il ne renouvellera pas sa licence pour la saison 2008/2009 et qu'il ne participera donc plus aux réunions du Comité Directeur .

Participe : Lionel Chariot , Délégué Départemental

Compte-rendu du CD du 26 septembre 2008 adopté à l'unanimité .

Compte-rendu de la réunion du bureau du 03 novembre 2008 adopté à l'unanimité des membres du bureau présents ce jour (19.11.08) .

REUNION de bureau du 03 novembre 2008

- Voir compte-rendu envoyé à tous les membres du CD .

RENCONTRE avec la FOCEPY le 03 novembre 2008

- Compte-rendu envoyé à tous les membres du CD.
- Des contacts vont être pris auprès des autorités institutionnelles (Municipalité – CDOS – DDJSVA) pour voir si elles peuvent nous aider à trouver une solution .
- Rappel – Deux garages , bien sécurisés ont été mis gratuitement à notre disposition par l'Office Auxerrois de l'Habitat . Ils seront utilisés pour stocker le matériel des CTD ; un inventaire leur sera demandé pour juger des aménagements à prévoir .

POSTE DE DELEGUE

- Compte tenu de ce qui nous a été dit lors de la rencontre avec les responsables de la FOCEPY , et suite à la décision gouvernementale de supprimer les postes de détachés , une certitude , nous allons devoir assumer totalement le salaire du futur délégué.

- Suite aux divers contacts pris , il semble que le type de contrat d'embauche qui conviendrait le mieux est « L'Emploi tremplin » , sachant qu'il impose le recrutement d'une personne de moins de 30 ans .

Ce salarié entrerait dans la qualification de niveau 4 (Technicien) de la « Convention Collective Nationale du Sport » , la rémunération tenant compte des fonctions et des responsabilités de l'intéressé et non de son niveau d'études .

Le salaire annuel (à ce jour) : Niveau 4 – 19 735,26€

Actuellement , l'UFOLEP verse annuellement 9 745€ sur le salaire du Délégué .

Le Conseil Général pourrait apporter une aide dégressive sur 5 ans (De la façon suivante : 2 600€ - 2 600€ - 1 750€ - 1 750€ - 900€

Le Conseil Régionale peut également intervenir , en particulier si cet « Emploi tremplin » est créé avec le but de le pérenniser à son terme .

OKI.France

Rencontre , le vendredi 21 novembre 2008 à 14 h à l'UFOLEP , avec cette société de communication qui souhaite se développer dans l'Yonne et nous propose un partenariat de client référent .

STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR du Comité Directeur

Ont été envoyés à l'UFOLEP nationale en octobre pour entérinement par le Comité Directeur National . Attendons le retour et les éventuelles remarques .

REGLEMENTS SPORTIFS DEPARTEMENTAUX

- Rappel – Toute modification au Règlement Sportif Départemental d'une activité doit être entérinée par le comité Directeur .

Les CTD envoient leur(s) proposition(s) de modification(s) à la CD. Statuts et Règlements qui les transmet au Comité Directeur pour entérinement .

La réglementation générale des CTD (Mutations – Sanctions – Fonctionnement financier ...) est la même que celle du Comité Départemental . De ce fait , la rédaction de la partie des Règlements Sportifs réservée à cette réglementation est identique pour toutes les activités .

POINT sur les activités

A.VTT

- Réunion annuelle – BONNARD – Samedi 29 novembre 2008 – 16 h

- Représenteront le Comité Directeur : Agnès Gautherin , Présidente et Nicole Durand.

B. MOTO

- Réunion annuelle – VILLECHETIVE – Samedi 29 novembre 2008 – 15 h

- Représenteront le Comité Directeur : Richard Tisserand et Daniel Dufour .

C. CYCLOSPORT

- I. La réunion annuelle a eu lieu le samedi 15 novembre à Courgis , en présence de la Présidente du Comité (Agnès Gautherin) et du Délégué Départemental (Lionel Chariot) .

- Modifications proposées au Règlement Sportif et ayant reçu un avis favorable des clubs :

1) « *Les Jeunes (Masculins 13/14 ans, Masculins et Féminines 15/16 ans) pourront être sélectionnés au National route et cyclo-cross même s'ils sont licenciés dans un club n'ayant pas de Commissaire – Par contre, respect des autres critères de sélection (Obligation de participation au Championnat Départemental et au Championnat Régional - Participation à au moins 4 courses pour les « 13/14 ans » et 5 courses pour les « 15/16 ans » dans l'Yonne avant la sélection) .*

Avis favorable du Comité Directeur

2) « *Du fait que de plus en plus de personnes ont internet, et dans le but de faire des économies de papier, la CTD propose de ne remettre, à titre d'essai pour 2009, à chaque club, qu'un nombre de calendriers égal à la moitié du nombre de cartes demandées ».*

Avis favorable du Comité Directeur

II – « Table ronde » - Jeudi 11 décembre – 19 h 30 – Salle de l'ASPTT – Etudier les possibilités de proposer, dès 2009, d'autres types d'épreuves .

Pour préparer cette réunion, diverses questions :

a) **Le Comité autorise l'engagement des non licenciés, avec certificat médical de moins d'un an, certifiant « l'aptitude à la compétition cycliste », sur les épreuves combinées, les CLM individuels et CLM. par équipes .**

b) **Si certaines épreuves de ce type se mettent en place pour 2009, compte tenu que la CTD en a financièrement la possibilité, le Comité Directeur autorise celle-ci à prendre en charge l'assurance complémentaire pour l'ensemble de ces épreuves . Cela sera fait uniquement pour 2009, à titre promotionnel . Un contrat global pour l'ensemble de ces manifestations sera signé avec l'APAC .**

III – Stage « Commissaires départementaux » .

Depuis des années, la CTD.Cycloport forme des commissaires départementaux . Maintenant cela ne semble plus possible ; il faut organiser des stages régionaux entrant dans le cadre de la formation nationale . Or, les personnes qui sont prêtes à s'investir au niveau départemental, sans autre prétention d'habilitation au niveau national, ne veulent pas faire des stages de trois jours, se déplacer et payer .

La CTD souhaite avoir la possibilité de faire ce qui se fait pour le football : former des commissaires départementaux en leur précisant que si, ultérieurement, ils souhaitent acquérir un niveau supérieur, ils devront faire la formation officielle .

Le Comité Directeur UFOLEP.Yonne autorise la CTD à poursuivre ce type de « formation locale » afin de ne pas « perdre » des bénévoles qui sont prêts à s'investir au niveau départemental .

D. TENNIS de TABLE

- Michel Foureur, responsable de la CTD., a l'opportunité de présenter l'UFOLEP sur Rad'Yonne, le samedi 06 décembre de 18 à 21 heures . Il aimerait être accompagné . Il est difficile de trouver quelqu'un en raison du téléthon . José Vié essaiera de se libérer .

ASSEMBLEE GENERALE du Comité Départemental

- Vendredi 06 mars 2009

. 17 h 30 – Contrôle des licences et des pouvoirs

. 18 h – Début de l'Assemblée Générale
- Compte tenu qu'il y aura élection du nouveau Comité Directeur et du(de la)
Président(e) , l'AG risque d'être longue .

Pour éviter de prolonger cette AG tard dans la nuit , et compte tenu du fait
que JC.Durand se propose de faire un montage vidéo présentant les activités de
la saison , il est décidé d'écourter la présentation du rapport d'activités .

Au lieu de le faire sous forme d'un exposé , il sera intégré , sous forme de
« Flashes » dans le montage vidéo .

a) D'où nécessité d'une réunion de travail « Délégué/Bureau/JC.Durand »
pour préparer le contenu de ces flashes .

Réunion le vendredi 16 janvier 2009 à 17 heures à l'UFOLEP.

b) Réunion du Comité Directeur – Préparation de l'AG – Mercredi 28
janvier 2009 – 19 h 30 – Maison des Sports .

QUESTIONS DIVERSES

A / Réunion du CRUB le 17 novembre 2008

- *Cas de l'ARD* – Actuellement en congé de maternité .

- Le CRUB s'interroge sur l'éventuelle création d'un poste de Délégué Régional –
Le problème devrait être étudié lors de la réunion du CRUB , le lundi 26 janvier
2009 .

Décision du Comité Directeur de l'Yonne : « *Pendant la vacance de l'ARD, le
Comité de l'Yonne est pour l'embauche d'un remplaçant . Par contre , il considère
qu'un seul emploi suffit au fonctionnement de l'UFOLEP Régionale , soit un poste
d'ARD soit un poste de Délégué Régional .* »

B/ Paiement des licences

Le Comité Directeur rappelle que les licences doivent être payées au moment de
leur demande ; il n'est pas envisageable que certaines associations cumulent les
retards de paiement .

Toute demande de licence(s) doit être accompagnée du chèque correspondant .

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 20 h 45

Prochaines réunions	
Vendredi 21 novembre 2008 à 14 h Salle de l'UFOLEP Réunion de bureau Définir le profil du futur Délégué Rencontre avec « OKI .France	Vendredi 16 janvier 2009 à 17 h Salle de l'UFOLEP Réunion « Bureau/Délégué/ JC.Durand » Préparation du contenu du rapport d'activités pour vidéo à présenter à l'AG
Mercredi 28 janvier 2009 à 19 h 30 Maison des Sports Comité Directeur Préparation de l'Assemblée Générale	

Vendredi 06 mars 2009
ASSEMBLEE GENERALE du COMITE DEPARTEMENTAL
17 h 30 – Contrôle des licences et pouvoirs
18 h 00 – Assemblée Générale
- Bilan de la saison 2007/2008
- Bilan de la mandature
- Vote des Statuts Départementaux et du Règlement Intérieur UFOLEP Yonne
- Renouvellement du Comité Directeur
- Election du (de la) Président(e)

Le 20 novembre 2008

**La Présidente
du Comité Directeur
Agnès Gautherin**

**La secrétaire
du Comité Directeur
Nicolle Durand**